

Le 03/03/2025

Folio N° 2025/12

Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le

ID : 031-213101280-20250303-2025\_12-DE



Département de la HAUTE-GARONNE  
Commune de CAUJAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DÉCISIONS DU MAIRE  
**SÉANCE DU 03 mars 2025**

Date de convocation : 25 février 2025  
Nombre de Conseillers : 14  
Effectif légal : 15

En présence : 12  
En absence : 2  
En votant : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 mars, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Émilie FREYCHE – Maire de la commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Dominique LEVRAT, Patrick BRIOL, Marc MIRANI, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Nathalie ROUQUET, Marie-Hélène GAULTIER, Pascale RIBES, Guibert MONGIS, Bruno RENVOISÉ, Céline VANNIER.

Étaient absents : Benjamin HERVÉ, Laurent PAIRASTRE.

Monsieur Bruno RENVOISÉ a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : TARIFICATION LOCATION DES SALLES COMMUNALES**

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de définir un tarif pour la location de la salle des fêtes aux associations extérieures. En effet, elle est régulièrement sollicitée. Elle rappelle les tarifs actuels :

- Location aux habitants de la commune → 230€ pour le week-end
- Location aux extérieurs de la commune → 680€ pour le week-end
- Gratuite pour les associations de la commune

Après échange, il est proposé la location aux associations extérieures à la commune à 230€, dans la limite d'une fois par an.

Le Conseil Municipal, ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents** :

- **ACCEPTE** la mise en place d'un tarif pour la location de la salle des fêtes par les associations extérieures à la commune pour une fois par an.
- **DIT** qu'ils devront s'acquitter de 230€ par location
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

A Caujac, le 3 mars 2025

Le secrétaire de séance

Bruno RENVOISÉ

Le Maire,

Émilie FREYCHE